



**Colombes et la ville de Béthune ont un point en commun, un contrat de 30 ans passé quasi à la même date avec Q-Park.**

**« Une escroquerie »**

**C'est ainsi que le premier adjoint, Pierre Emmanuel Gibson, présente le contrat qui lie la ville de Béthune à Q-Park.....**

Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

Bien entendu, **nous laissons l'entière responsabilité de cette qualification au premier Adjoint au Maire de Béthune** en charge de l'administration générale, des grands travaux, des marchés publics, des contentieux, de l'exécution du budget, du développement durable et de la transition énergétique.

Conséquence de cette qualification, **Q-Park qui gère le stationnement en centre-ville à Béthune pourrait perdre sa délégation de service public.....**

En effet, le premier adjoint annonce que la Ville a missionné ses avocats pour :

**« *Mettre un terme à un mauvais mariage par un bon divorce* ».**

Le contrat qui lie Béthune à Q park date de 2005 et court jusqu'à 2034, est pour Pierre-Emmanuel Gibson :

**« *Une peine de trente ans* »**

Nous rappelons que la négociation que va entreprendre la ville de Béthune **est exactement ce que le Collectif avait demandé à Mme Goueta après son élection,** à savoir mandater les avocats de Colombes pour négocier la rupture du contrat avec Q-Park.

A l'époque, Mme Goueta avait demandé à ses conseils de travailler sur l'aspect financier de cette rupture. **Mme Goueta avait finalement refusé de poursuivre en ce sens, prétextant un coût estimé trop important pour Colombes.**

A l'époque nous avons **demandé à Mme Goueta de produire les conclusions de ses conseils** pour les soumettre aux avocats spécialisés qui suivent le Collectif.

Pour rappel, **Mme Goueta avait refusé de communiquer les conclusions de ses conseils,** et le Collectif avait saisi la Commission d'accès aux documents administratifs, la CADA.

Arguant du fait que les relations entre un conseil juridique et son client pouvaient rester secret, la CADA nous avait finalement déboutés.

Donc aujourd'hui le problème reste entier, personne ne **connait les conclusions des conseils** de Mme Goueta, **pourtant payés par Colombes avec nos impôts !!!**

**Bien entendu, la question cruciale est de savoir pourquoi Mme Goueta a-t-elle refusé de communiquer les conclusions de ses conseils..... si logiquement ces conclusions lui donnaient raison ?**

**Le « mystère » reste entier.....sauf quand ce document pourra être consulté par une majorité municipale différente.....**

**A Béthune, la ville doit payer chaque année 400.000 € à Q-Park pour compenser la non occupation des places de stationnement sur voirie comme le précise la journaliste Isabelle Jarjaille dans son livre que nous vous conseillons :**

**« Services publics délégués au privé, à qui profite le deal ? » chez les Editions Yves Michel.**

**A Colombes le problème ne se pose pas, ce sont les colombiens qui payent plus de 1.100.000 € par an pour stationner, et qui tombent intégralement dans les caisses de Q-Park.**

**Comme le dit très justement Pierre Emmanuel Gibson, « je préfère rembourser un emprunt que verser 400.000 € chaque année à Q-Park ».**

**A Colombes la problématique est la même, ces 1.100.000 € permettraient largement de rompre le contrat en nous faisant gagner de l'argent !!!**

**C'est exactement ce que le Collectif demande pour Colombes qui s'enrichirait en rompant le contrat, tout en réduisant drastiquement le coût du stationnement pour les résidents Colombiens.**

# **ANNULATION !**

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur [parkinggratuit92@gmail.com](mailto:parkinggratuit92@gmail.com) et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur [www.lecolombesquej aime.fr](http://www.lecolombesquej aime.fr)